



# *Aménagement Numérique du Département de la Dordogne*

Comité de concertation – France Très Haut Débit  
4 mars 2015



# Agenda

- **Objectifs du SDTAN**
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- Investissements et plan financier
- Calendrier

# Les objectifs du SDTAN

- Assurer à terme la couverture totale FTTH du territoire périgourdin
- Assurer le développement du THD grâce à un mix technologique FTTH et MED
- Déployer une logique d'aménagement numérique du territoire, indispensable au développement, notamment pour répondre à court terme aux besoins urgents des acteurs locaux
  - entreprises,
  - tourisme,
  - services publics.
  - éducation,
  - santé.
- Prolongement des initiatives publiques déjà prises sur le territoire
  - 92 NRA-ZO départementaux et 2 NRA-ZO communaux
  - Réseau C@P Connexion (Agglomération de Périgueux) : raccordement en fibre de 22 NRA, ~50 sites publics et privés
  - Aide à l'équipement pour l'inclusion numérique

# Agenda

- Objectifs du SDTAN
- **Le plan d'action**
- Organisation départementale et régionale
- Investissements et plan financier
- Calendrier

# Action 1 : Préparer l'aménagement numérique de la Dordogne

- Constituer un SIG et créer un observatoire de l'aménagement numérique de la Dordogne :
  - Connaissance, recensement et suivi des infrastructures.
  - Connaissance, recensement et suivi des services fixes et mobiles
  - Reprise du format régional « Gr@ce »
  - Suivi des projets de déploiement privés
  - Suivi des actions du SDTAN
  - Mise en œuvre de cet observatoire dans le cadre de la CDANT
- Intégrer un réflexe de pose de fourreaux en lien avec le schéma d'ingénierie :
  - Disponibilités en infrastructures Orange
  - Délai de déploiement du FttH sur la zone
  - Application des dispositions de l'article L49 du CPCE sur la coordination des travaux (centralisation par le Syndicat Mixte Périgord Numérique)

# Action 2 : Veiller au respect des engagements des opérateurs privés

- Engagement d'Orange dans le cadre de l'AMII :
  - 13 communes de l'agglomération du Grand Périgueux et Bergerac
  - Cette zone représente 22% des prises du département
- Les objectifs:
  - Concertation sur la priorisation du déploiement,
  - Accompagnement de la collectivité à l'implantation des points de mutualisation sur la voie publique,
  - Collaboration pour profiter au mieux de la création de nouvelles zones d'activité, ou d'effacement de réseau, ou de réfection de voirie, pour réserver des fourreaux au déploiement de la fibre
  - Prise en compte des projets de la collectivité en matière d'habitat.
- Les bases : modèle de convention élaboré en octobre 2013 par la mission THD du gouvernement.
- Rencontre avec Orange le 13 janvier
  - Annonce des débuts d'étude en 2015 et fin des travaux en 2020
  - Travaux commun à mener pour signature des conventions

# Action 3 : Initiative publique des déploiements

Déploiement d'un réseau 100% FttH sur tout le territoire de la Dordogne en 3 phases de 6 ans sur la base de 4 principes:

- **Assurer l'accès des opérateurs en utilisant le réseau de collecte existant d'Orange et en le complétant si nécessaire** : artère structurante, utilisée dès les premières années du projet.
- **Déployer un réseau de desserte FttH à terme.**
- **Effectuer des opérations de montée en débit** lors de la première phase du projet. Objectif d'un niveau de Haut Débit de qualité pour tous (3-4 Mbit/s) en 2017.
- **Raccorder des sites prioritaires en anticipation de la BLOM**

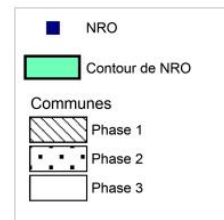
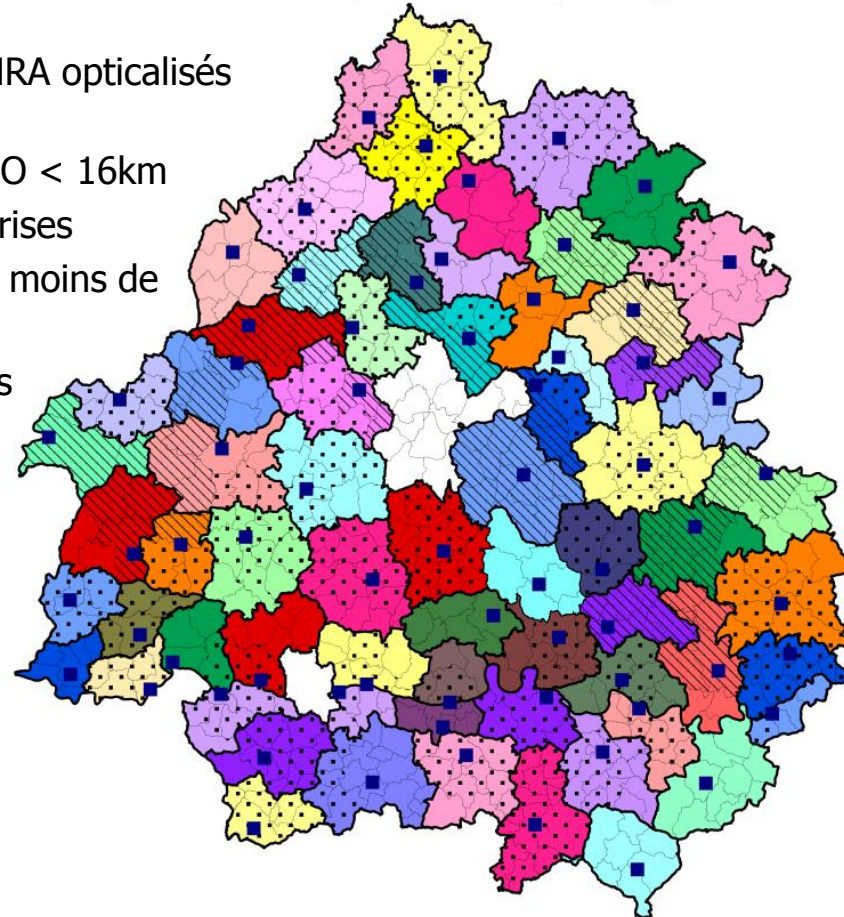
# Le réseau FTTH

➤ Objectif 100% FTTH à terme

➤ Architecture :

- 68 NRO, sur des NRA opticalisés (sauf 6)
- Distance NRO-DTIO < 16km
- 300 < SR < 500 prises
- PBO : 4-6 prises à moins de 100m
- NRO > 1000 prises
- Lien NRO-SRO : 24-36 fibres

Plaques NRO et phasage



Source : Setics

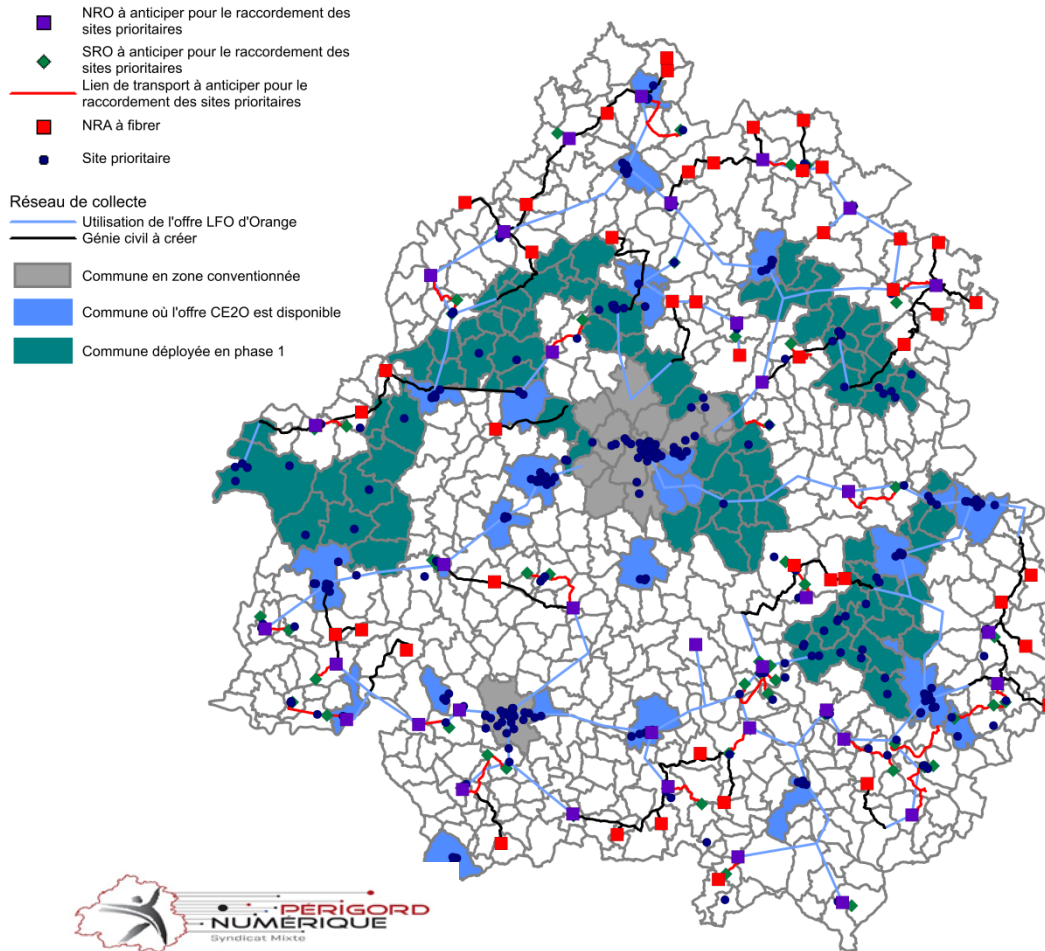


*Orientations susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution du contexte général ou du plan de financement*





# Première phase de déploiement de la BLOM



- 96 communes en FTTH
- 16 plaques NRO
- ~63 400 prises :
  - 28% zone RIP
  - 22% du département)
- Raccordements :
  - 21 700 à 6 ans
  - 38 000 à 10 ans (60%)
- Raccordements des sites prioritaires en zone RIP sur la BLOM




# Raccordement des sites prioritaires

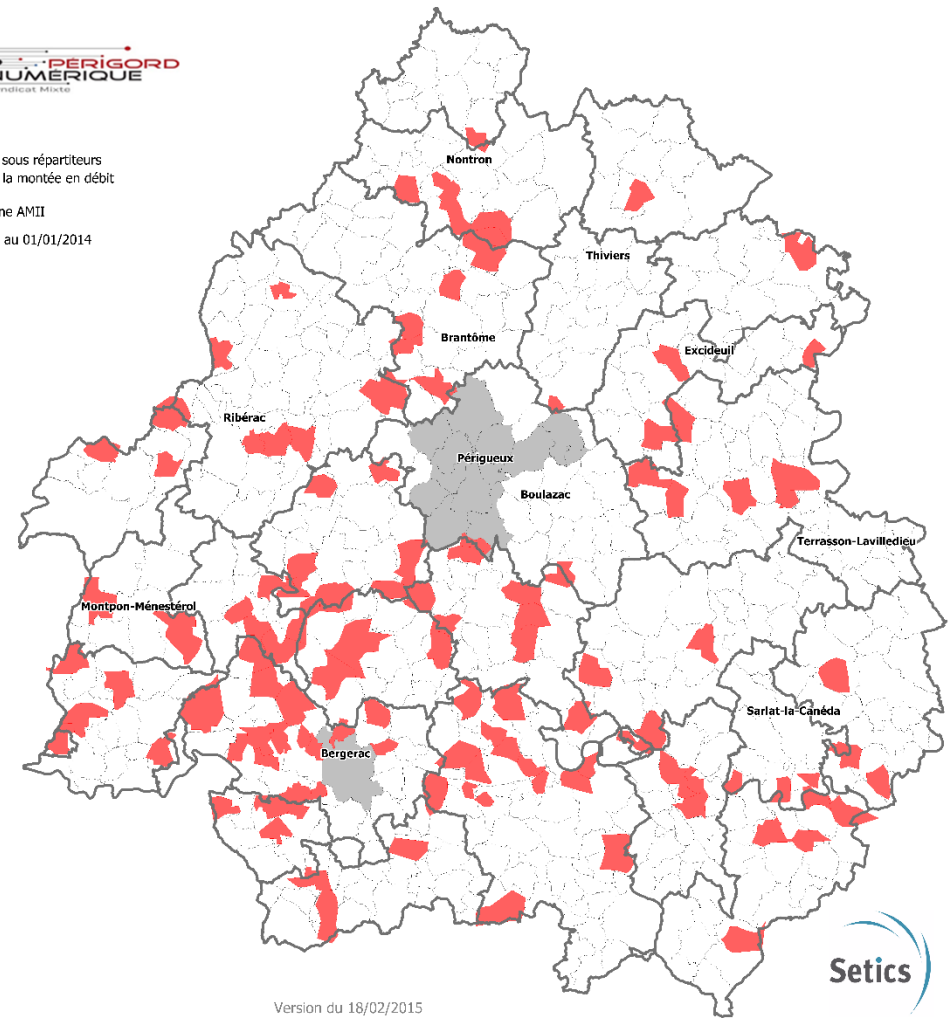
Type	BLOM initiative privée	Zone CE20 forfaitaire	BLOM Zone RIP FttH		TOTAL	
			Total	Sur commune phase 1	Sites prioritaires	A anticiper
<b>Enseignement</b>	32	29	19	5	80	14
<b>Etablissements de santé</b>	6	12	20	5	38	15
<b>Priorité d'Etat</b>	11	23	30	5	64	25
<b>SDIS</b>	5	15	25	3	45	22
<b>Sites touristiques</b>		6	39	20	45	19
<b>Télécentres</b>			2	1	2	1
<b>ZAE</b>	17	27	17	6	61	11
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>112</b>	<b>152</b>	<b>45</b>	<b>335</b>	<b>107</b>

- 107 sites prioritaires à raccorder par le RIP ne sont pas sur des plaques FTTH déployée en phase 1 → Déploiement anticipé des NRO et SRO correspondants.
- L'intérêt de raccorder en anticipation par la BLOM des sites en zones CE20/CELAN sera analysée.

# Zones de sous-répartition bénéficiant d'un réaménagement PRM



-  Zones arrières de sous répartiteurs sélectionnés pour la montée en débit
-  Communes en zone AMII
-  Contour des EPCI au 01/01/2014



- SR pour lesquels au moins 80 LP passent au-dessus de 3/4 Mbit/s
- 11050 lignes traitées sur les 23000 qui n'ont pas 2 Mbit/s actuellement
- 118 PRM créés,
- Opticalisation de 63 NRA
- Opticalisation de 71 NRA-ZO déjà en place

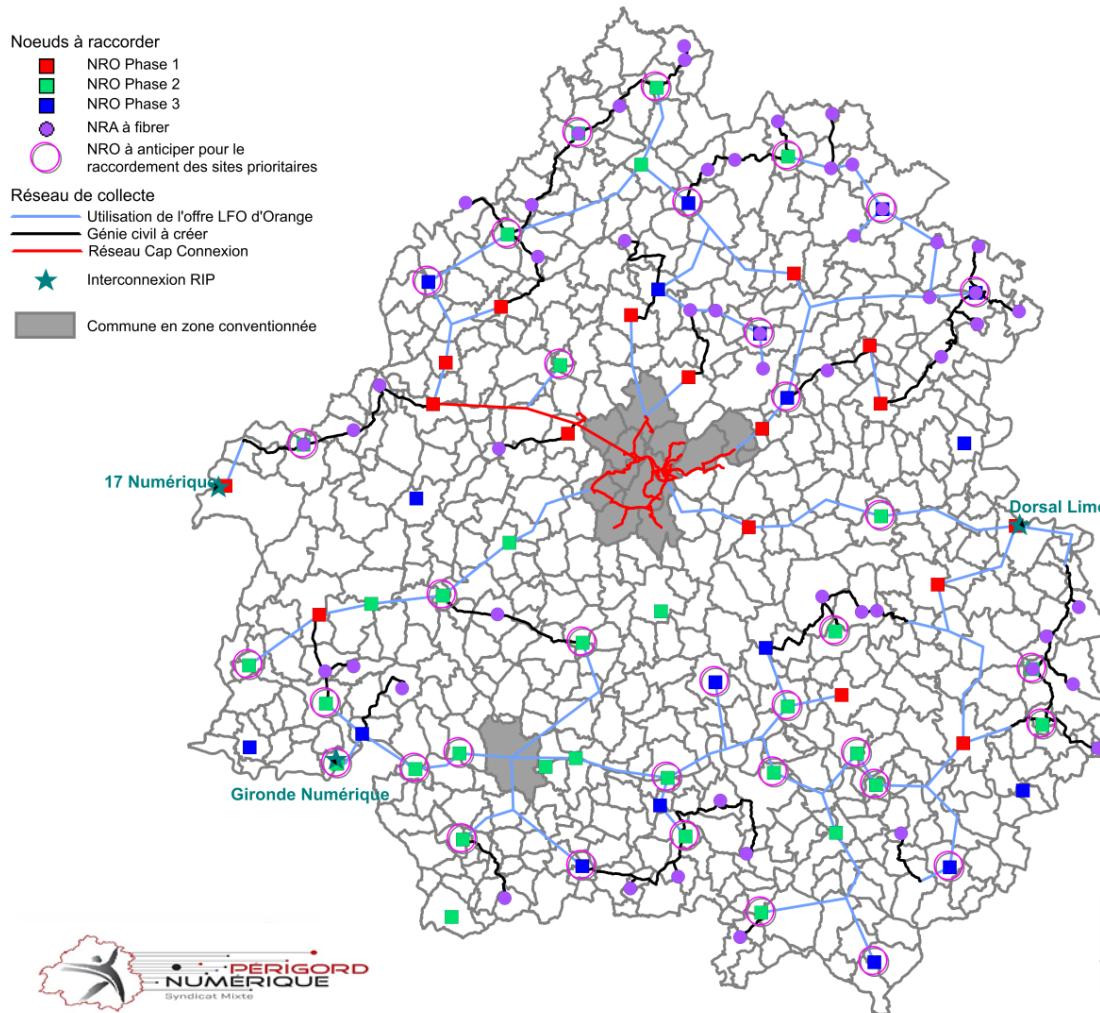
Version du 18/02/2015



*Orientations susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution du contexte général ou du plan de financement*



# Le réseau de collecte phase 1



## Principes

- Complément de l'offre LFO existante<sup>(1)</sup>
- Opticalisation des NRA (et futurs NRO)
- Opticalisation de 51 NRA et 71 NRA-ZO

## Linéaire

- 642 LFO
- 445 km à créer en GC <sup>(2)</sup>

*(1) Détail de la disponibilité LFO non connu lors de la constitution de ce dossier*

*(2) à confirmer avec info ci-dessus  
La mise à jour sera intégrée avant le comité d'engagement, à partir des infos reçues d'Orange*

# Carte synthétique des actions à 6 ans

## Communes FTTH

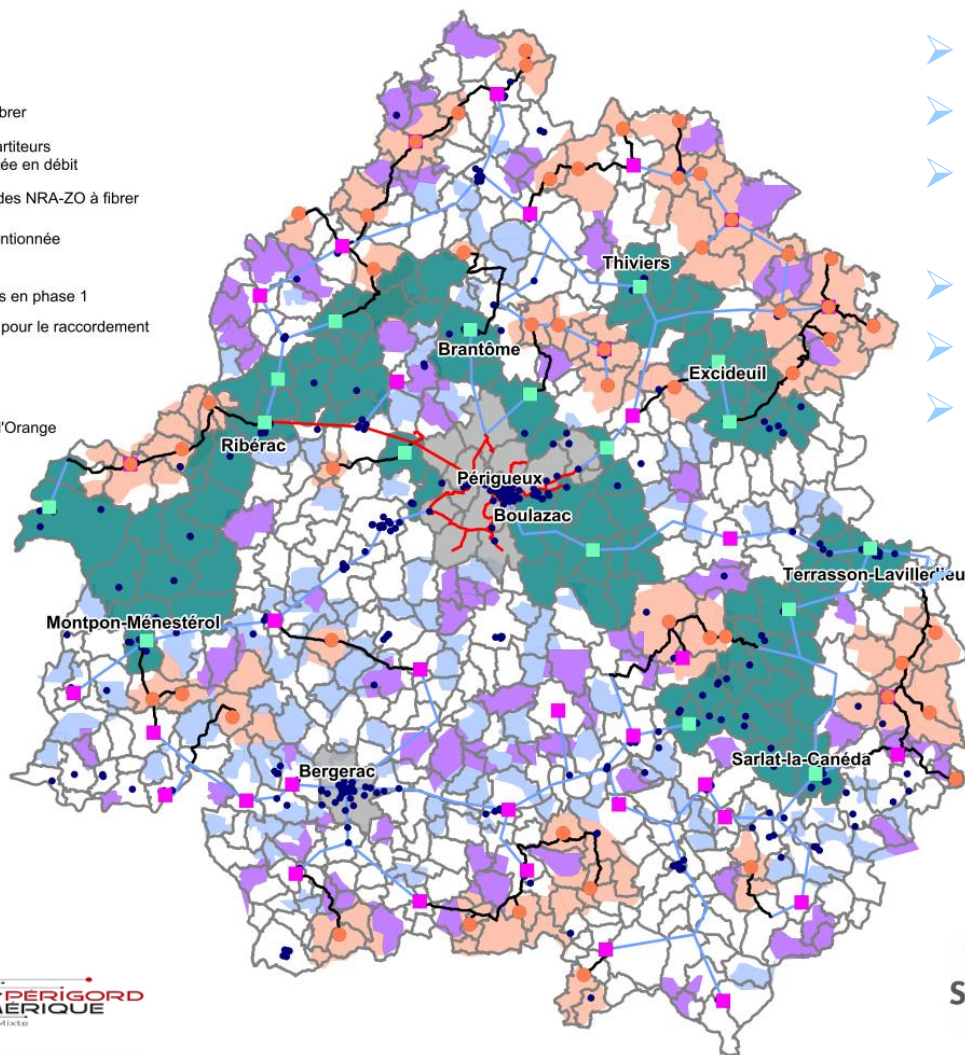
- Déployées en phase 1
- NRA à fibrer
- Zone arrière des NRA à fibrer
- Zone arrière de sous-répartiteurs sélectionnés pour la montée en débit
- Zone de sous-répartition des NRA-ZO à fibrer
- Commune en zone conventionnée

## NRO

- Desservant les communes en phase 1
- NRO anticipé en phase 1 pour le raccordement sites prioritaires
- Site prioritaire

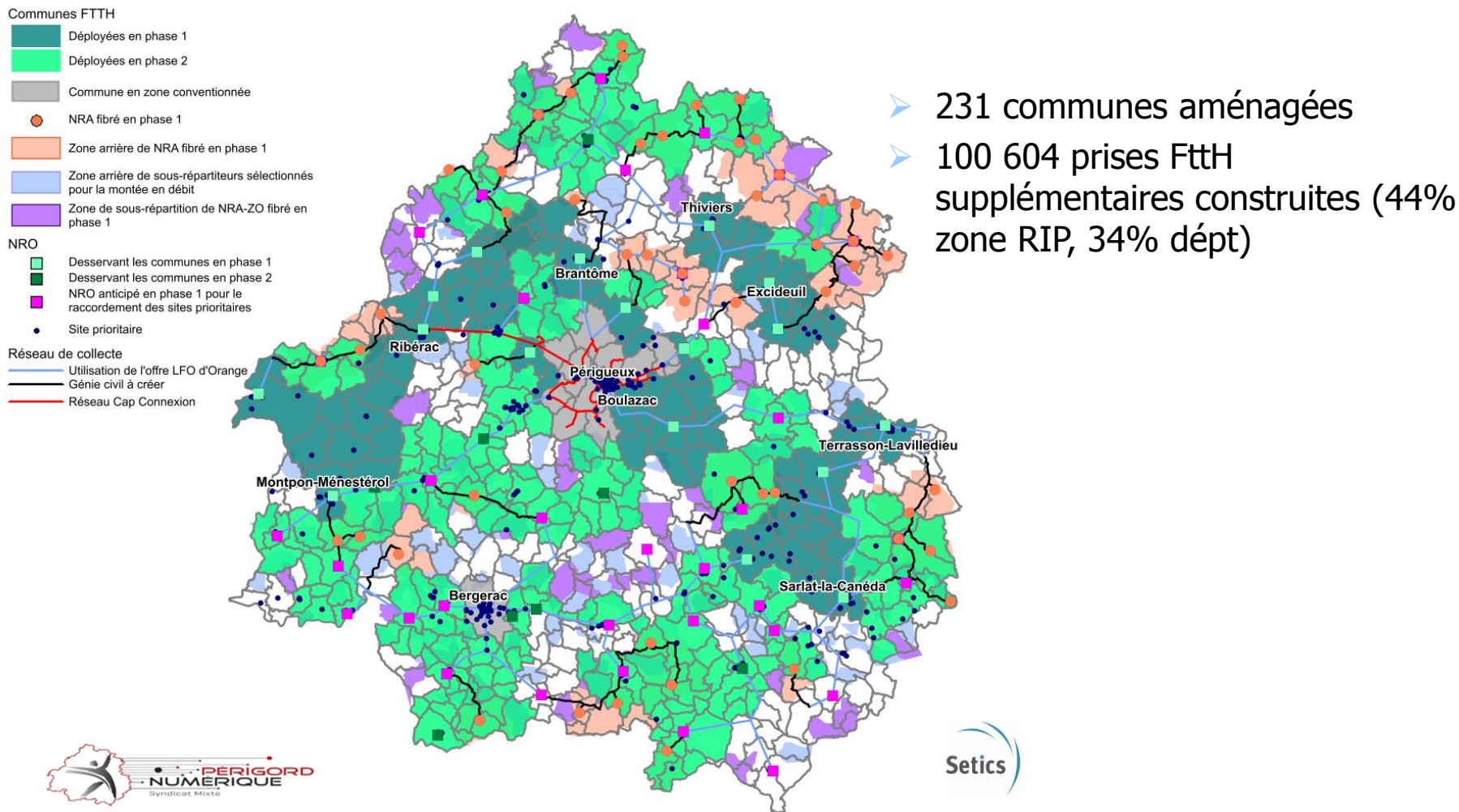
## Réseau de collecte

- Utilisation de l'offre LFO d'Orange
- Génie civil à créer
- Réseau Cap Connexion



- 96 communes en FTTH
- 16 plaques NRO
- ~63 400 prises (28% zone RIP – 22% du département)
- 118 PRM
- Fibrage de 51 NRA
- 107 sites prioritaires en zone RIP, raccordés en anticipation de la BLOM
- Aide à l'inclusion numérique

# Carte synthétique des actions à 12 ans

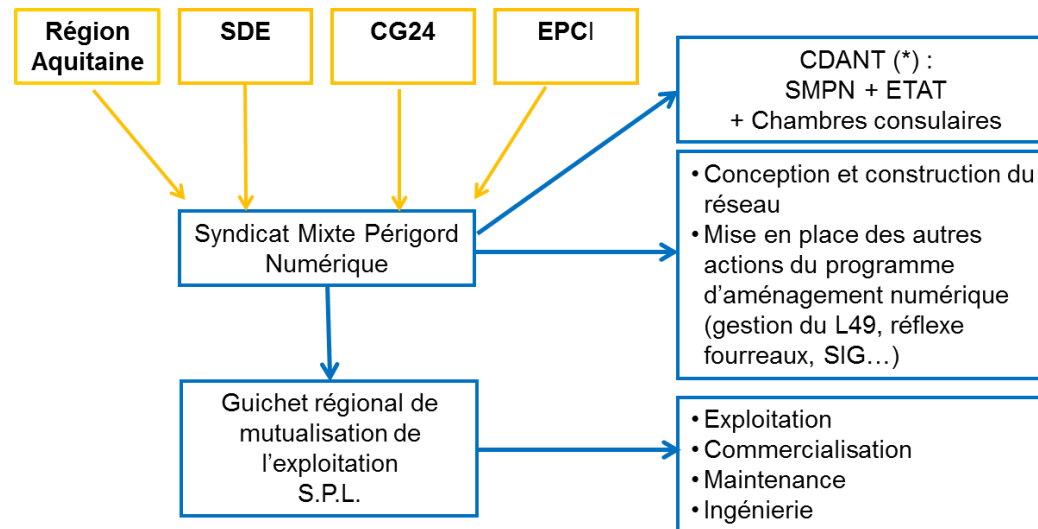


# Agenda

- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- **Organisation départementale et régionale**
- Investissements et plan financier
- Calendrier

# Action 3.5 Montage et portage du projet

- Le montage et le portage du programme d'Aménagement Numérique de la Dordogne s'appuie sur le modèle défini avec la Région Aquitaine



- Syndicat Mixte Périgord Numérique créé le 21 février 2014

(\*) CDANT = Commission Départementale d'Aménagement Numérique du Territoire



# Une ingénierie supra-départementale

- Mise à jour du schéma d'ingénierie :
  - Retours d'expérience d'autres territoires
  - Prise en compte des règles définies par le FSN
  - Positionnement des opérateurs mieux connu
  
- L'exploitation commercialisation supra-départementale suppose une cohérence entre départements
  
- Mise en place d'un groupe de travail sur l'ingénierie commune avec la Région et les Départements impliqués (Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantique, Gironde)
  
- Prise en compte de la nécessaire participation du futur exploitant privé dans la validation de la conception du réseau

# Agenda

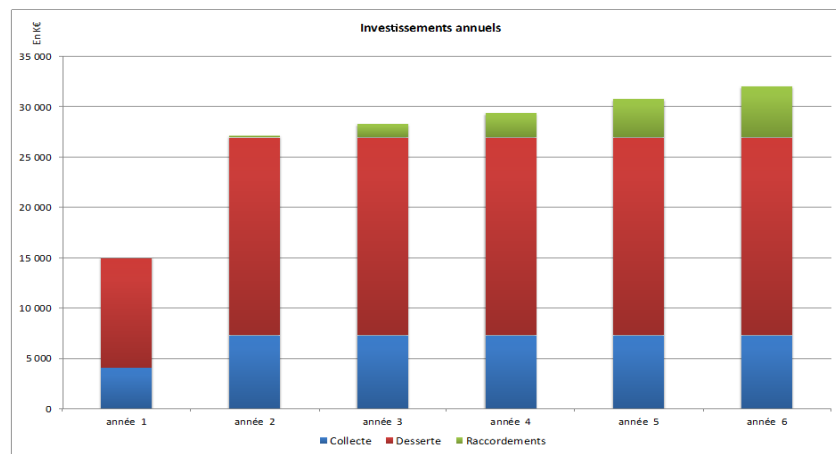
- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- **Investissements et plan financier**
- Calendrier

# Investissements et financement (phase 1)

	Montant (k€)
Collecte	40 252
Dont collecte MeD	13 017
Desserte FTTH	96 344
Desserte sites prio.	7 848
Raccordement	22 846
Inclusion numérique	498
Etudes	360
<b>TOTAL</b>	<b>168 149</b>

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Aide/ligne
Collecte	-	40 M€	18 M€	633 €	-
FttH desserte	63 394	97 M€	34 M€	1 530€	548 €
FttH racc.	38 001	23 M€	5,7 M€	600 €	150 €
FttH bât. prio.	151	7 M€	0,1 M€	-	661,98 €
Racco bât. Prio.	76	0,05M€	0,014 M€	-	186,90 €
Etudes	-	0,36 M€	0,119 M€	6 €	1,87 €
Inclusion num.	1 659	0,498 M€	0,166 M€	300 €	100 €
Prime supradép.	-	-	8,9 M€	-	-
<b>coût total : 168 M€ (dont 68 M€ FSN)</b>					

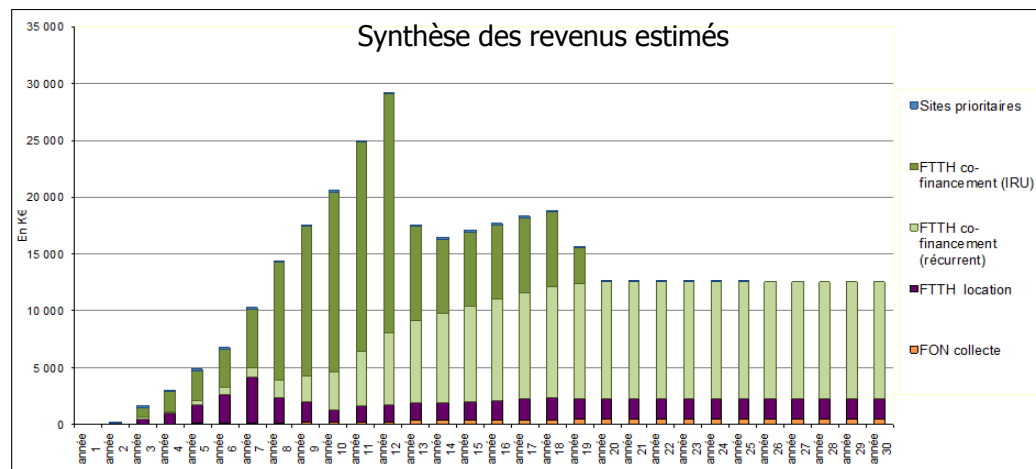
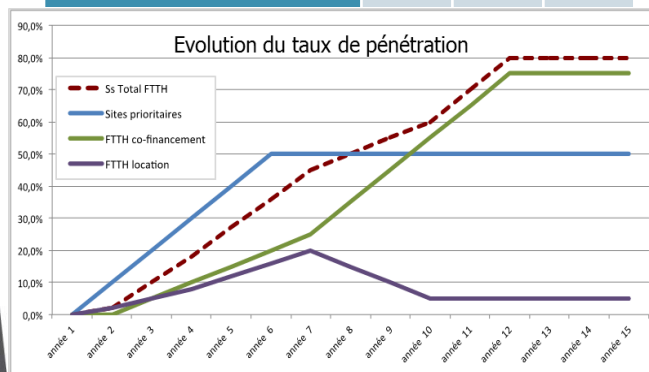
	Pourcentage	Financement (M€)
Communes et intercommunalités	3,2 %	5,4
Département	13,9 %	23,4
Région	13,9 %	23,4
Etat (dont FSN)	40,5 %	68
Europe (dont FEDER)	3,5 %	5,9
SDE24	10,7 %	18
SM Périgord Numérique*	12,9 %	21,6
Privé	1,4 %	2,4
<b>TOTAL</b>	-	<b>168,1</b>



\* La participation du SMPN est basée sur l'emprunt

# Plan d'affaires de la phase 1

	Abo.	IRU	FAS
FTTH co-financement (résidentiel)	5 €	500 €	250 €
FTTH locations passives (résidentiel)	13 €		250 €
Liaison site prioritaire	100 €		250 €



Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Investissements	14 444	26 216	27 371	28 470	29 881	31 116	36 395	35 950	36 956	37 962
Revenus nets	327	-241	-502	453	1 734	3 116	6 216	9 574	12 182	14 739
Total cashflows hors part publique	-14 118	-26 457	-27 873	-28 017	-28 146	-28 000	-30 179	-26 375	-24 773	-23 222
Part publique	14 444	26 126	26 800	27 441	28 264	28 985	33 321	33 061	33 648	34 235
Total cashflows avec part publique	327	-331	-1 073	-576	118	985	3 142	6 686	8 875	11 013
Cashflows cumulés	327	-4	-1 077	-1 653	-1 535	-550	2 592	9 278	18 153	29 166

# Agenda

- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- Investissements et plan financier
- **Calendrier**

# Calendrier

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Collecte fibre optique	■	■	■	■	■	■	■						■					
Raccordement sites prioritaires	■	■	■	■	■	■												
Montée en débit - PRM/NRA-ZO	■	■	■	■														
Desserte FTTH		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Actions transverses	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	PHASE 1						PHASE 2						PHASE 3					

# Les grandes étapes de 2014-15

- **31 janvier 2014** : approbation unanime du SDTAN (schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) par l'assemblée départementale,
- **21 février 2014** : création du Syndicat Mixte Périgord Numérique par arrêté du Préfet
- **2 octobre 2014** : visite en Dordogne de l'ARCEP
- **Novembre 2014** : Mise en œuvre des premières opérations de montée en débit avec 2 PRM et fibrage de 15 NRA-ZO, avec le premier budget du SMPN, 2 millions d'€ en investissement (soutenu par le FEADER)
- **1er janvier 2015** : Embauche d'une chef de projet numérique, dédiée au SMPN
- **7 janvier 2015** : Comité Syndical, vote des orientations budgétaires

# Les grandes étapes de 2015

- **2 mars** : Comité Syndical, vote du principe de la participation à la Société Publique Locale régionale
- Signature finale de la **convention SMPN-Grand Périgueux**
- **Adhésion** des EPCI au Syndicat Mixte Périgord Numérique et développement des réunions avec les EPCI pour affiner les priorités sur les territoires
- Signature des **conventions de programmation** et de suivi des déploiements FttH pour les zones d'investissement privé
- **Marchés** : continuation des opérations de montée en débit et établissement du réseau FttH → Lancement des consultations mai/juin 2015
- Mise en place du **Comité technique « usages numériques »** avec les Chambres consulaires
- Développement des **usages**:
  - Les journées « Numériques, services, économie et emploi »
  - Le projet « BASE 10 » avec les chambres consulaires
  - Le développement du projet « Périgord – Télémedecine » porté par les Maisons de Santé Rurales et les Centres hospitaliers
  - Le projet « Homme et numérique » : Lascaux 4 et la cité « numérique et patrimoine de l'humanité » au château de Campagne